

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Carolyn Couombe](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2a87127a4c536840cf18c74d>

Date d'obtention : 2022-04-08 13:25:21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la méthode d'intervention sexto est un protocole qui a été créé afin de contrer la problématique entourant nos adolescents avec les réseaux sociaux et la mauvaise utilisation photographique qu'ils peuvent en faire. Je retiens également que le partenariat entre le DPCP, le service de police et l'école est primordiale dans le processus d'application du protocole et qu'il faut, en tout temps, se référer à la trousse.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Une formation telle que sexto nous permettra, mon équipe et moi, d'avoir une orientation claire et précise sur l'enlignement de l'intervention lorsque nous serons face à une situation qui implique des sextos. Cela me permettra également de pouvoir intervenir adéquatement dans une situation qui pourrait se rendre au DPCP et éviter que l'enquête ne soit teintée par une erreur qui aurait pu être commise. La trousse va uniformiser nos interventions et faciliter notre travail.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais éviter de poser des questions qui ne figurent pas dans la trousse sexto afin d'éviter des divulgations qui ne font pas partie de mon palier d'intervention.